

“ Liffol-le-Grand décroche le label IGP... ”

comme Indication Géographique Protégée pour les produits manufacturés.

Samedi 03 décembre 2016, France Bleu Sud Lorraine a réalisé un sujet sur l’homologation de l’Indication Géographique “Siège de Liffol”. Le siège de Liffol est ainsi le **premier produit manufacturé à disposer de l’indication géographique**, véritable reconnaissance d’un savoir-faire régional.

En effet, cette IG s’inscrit dans un périmètre géographique qui rassemble 165 communes vosgiennes, meusiennes et haut-marnaises ce qui représente 40 entreprises de fabrication de sièges et 500 emplois.



Entretien avec **Anne Gérard-Thireau, Présidente du Pôle Lorrain de l’Ameublement Bois** qui souligne combien “les sièges de Liffol sont connus et reconnus mais essentiellement dans les bureaux d’architectes d’intérieur et de décorateurs”.

L’IG “Siège de Liffol” permettra de mettre en lumière **le savoir-faire et la fabrication régionale** de meubles de style mais également de sièges aux lignes contemporaines, tout en assurant des carnets de commandes bien remplis dans un climat actuel qui tend à privilégier le Made in France et la qualité.

Anne Gérard-Thireau le rappelle : “À Liffol, on fabrique du siège, on respecte la tradition et la qualité est toujours là” et c’est ce que cette première indication géographique “Siège de Liffol” viendra garantir...

Durée du sujet : 1 min 49 sec

[Cliquez ici pour regarder le reportage](#)